

Association des repas chauds à domicile (Lausanne)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge,
Alterspflege und Altersversicherung**

Band (Jahr): **48 (1970)**

Heft 2

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-721467>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Association des repas chauds à domicile (Lausanne)

«L'Association des repas chauds» a été constituée en 1968, groupant les institutions sociales privées et officielles de la Ville. L'Association s'est donné pour but de servir dans la mesure du possible des repas chauds à domicile à toute personne isolée, handicapée, malade et dans l'incapacité de se faire ou de se procurer un repas chaud à domicile.

Les besoins étaient évidents: beaucoup de personnes âgées se nourrissent mal, ne se donnent plus la peine de faire un repas convenable, d'où affaiblissement dû à une carence alimentaire qui souvent mène à l'hospitalisation, difficultés de sortir de chez elles pour faire des achats et crainte aussi de la structure nouvelle des grands magasins — une bonne cuisine rationnelle est difficile à réaliser avec des revenus modestes — les régimes, fréquents chez les personnes âgées, sont coûteux — les aides au foyer ne sont pas toujours disponibles pour faire au moment voulu le repas de midi.

Ce service rend également possible le retour dans leurs foyers à bien des personnes âgées, après un temps d'hospitalisation, retour qui se fait ainsi dans de meilleures conditions.

Cette institution sociale complète heureusement l'action médico-sociale au sein de la population.

Le service des repas est organisé comme suit:

Une secrétaire engagée à plein temps assume le tenue du secrétariat, soit: centraliser les demandes, transmettre au restaurant les nombres des repas journaliers (le matin avant 9 heures), indiquer aux porteurs les modifications survenant chaque jour dans la livraison, etc.

Les porteurs sont engagés par contrat de travail; ils sont payés à l'heure et reçoivent une indemnité kilométrique. Actuellement sept porteurs disposant de leurs voitures travaillent deux à trois heures par jour et sont affectés à un secteur déterminé. Le restaurant «la Résidence» de l'Armée du Salut, prépare les repas courants; la cuisine de la Maternité (Hôpital), fait les repas régimes (hépatique, sans sel, diabétique) sur ordonnance médicale. 75 repas normaux et 69 repas régimes en moyenne, sont servis chaque jour dans des cantines aluminium, étuvées avant le remplissage et protégées par des enveloppes isothermiques assurant le repas chaud durant 3 à 4 heures.

Les repas sont variés et abondants; ils se composent d'un potage,

de légumes et de viande; les bénéficiaires sont servis à leur convenance; il est possible d'avoir 2 menus différents le samedi, les livraisons ne se faisant pas le dimanche.

Les porteurs prennent livraison des repas à 10 heures, chaque bénéficiaire est ainsi servi pour midi.

Le coût du repas normal s'élève à Fr. 3.50 et les régimes à Fr. 4.—. Chaque bénéficiaire paie son repas; les porteurs sont responsables de l'encaissement et rendent leurs comptes chaque semaine à la secrétaire. Les personnes dont les revenus sont suffisants participent aux frais de portage.

L'Association bénéficie d'un subside de l'Etat de Vaud et de la Ville de Lausanne; les institutions privées participent par une contribution annuelle selon leurs possibilités et des membres cotisants s'engagent à payer une cotisation annuelle.

Nous constatons que beaucoup de gens se portent mieux depuis la mise sur pied de ce service et apprécient tout autant la visite reçue que le repas apporté. Les porteurs sont complaisants, rendent volontiers service et préparent le couvert aux personnes handicapées.

Reden Sie
mit der ältesten Schweizer Bank
seit 1755
über anspruchsvolle Bankgeschäfte
und neuzeitliche
Dienstleistungen



BANK LEU AG 8022 Zürich
Bahnhofstr. 32 Tel. 051 23 16 60